

**RELEVÉ DE DECISION DU BUREAU EXECUTIF DU 20 FEVRIER 2021
en Go To Meeting avec décisions prises en séance dans le respect
des articles 33 et 88 du Règlement Intérieur de la FFVoile**

V1.1

Elus :

Présent.e.s : HENARD Nicolas, MERIC Jean-Claude, BACCHINI Henry, CHAURAY Marie-Pierre, FRETAY Stéphane, MIGRAINE Corinne, RUSSO Ed, SALOU Jean-Pierre, DARROU Valérie,

Excusé.e.s : FOUNTAINE Claire,

Invité.e.s :

Présent.e.s : LEROY Cédric, GANTER Pierre, MARLIOT Eric, MEUNIER Philippe, SOYEZ Jean-Michel

Excusé.e.s : MEZOU Laurence.

1 Introduction du Président

Information	Le Président introduit la séance en faisant un point sur les différents sujets d'actualité.
--------------------	---

2 Point licences

Information	<p>Le Bureau exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 14 février 2021.</p> <p>La FFVoile recense à cette date :</p> <ul style="list-style-type: none">18 387 LCA (- 26,7 % par rapport à 2020 à la même date)9 398 LCJ (- 0,2 % par rapport à 2020 à la même date)1 860 PV/PVR (- 12,8 % par rapport à 2020 à la même date)7 Temporaires 1 jour (- 96,1 % par rapport à 2020 à la même date)5 Temporaires 4 jours (- 84,4 % par rapport à 2020 à la même date)
--------------------	--

3 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

3.1 Approbation du relevé de décisions du BE du 16/01/21 en GTM

Décision BE-210220-01	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le relevé de décisions du BE du 16 janvier 2021 incluant les corrections apportées en séance concernant la partie budgétaire, l'AG et les présences du BE aux AG de ligues.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 09 mars 2021</p>
------------------------------	---

3.2 Résultats du vote électronique du Bureau Exécutif

3.2.1 Championnat de France des Monotypes Habitables – 2021 /2024 - Classes concourant pour un titre

Décision BE-210220-02	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la liste et la proposition de fonctionnement des classes qui concourront pour un titre de Champion de France Monotypes Habitables pour les années 2021 – 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Avis favorable pour les classes : J80 (sous réserve de réception de candidature) ; Open 570 ; Diam 24 (précisions à venir en fonction du plan de sauvetage du TFV).- Avis favorable avec réserve de participation pour les classes : Habitable – 15 bateaux : Corsaire ; Muscadet ; First 18 Seascope ; First 24 Seascope (affiliation à réaliser dans l'année 2021) Quillard Voile Légère – 30 Bateaux : Open 500- Avis favorable pour la Classe J70 à partir de 2022. La flotte des J70 bénéficiera d'une expérimentation pour favoriser et accompagner son développement sur l'ensemble des façades françaises. <p>Cette liste pourra être élargie ou réduite en fonction de l'évolution de la participation des classes à ce championnat de France.</p> <p>8 Pour et 2 non votants</p>
------------------------------	---

3.3 Résultat provisoire du Budget 2020 et délégation au trésorier/ Directeur Général pour la finalisation de l'arrêté soumis au vote du CA

Décision BE-210220-03	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne délégation au Trésorier et au Directeur Général de la FFVoile pour finaliser les chiffres définitifs à présenter au CA du 05 mars 2021. Le bilan 2020 et le compte d'exploitation seront soumis au vote du Conseil d'Administration pour vote en AG.</p>
------------------------------	--

3.4 Budget 2021

3.4.1 Budget DVFAT

Décision BE-210220-04	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget du DVFAT pour un montant global de 8 989 K€ en charges et 9 664 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.
------------------------------	--

3.4.2 Budget Commissions indépendantes

Décision BE-210220-05	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget CCA pour un montant global de 364 K€ en charges, de 180 K€ de conventions CCA et 60 K€ de CP en produits, soit un résultat net de – 124 K€ sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.
------------------------------	--

3.4.3 Budget Haut Niveau

Décision BE-210220-06	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget Haut niveau (hors HN non olympique figurant dans le DCP et Hors COMED dans le DVFAT) pour un montant global de 2 127 K€ en charges et 2 131 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.
------------------------------	--

3.4.4 Budget La Mer est à vous

Décision BE-210220-07	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le budget La Mer est à vous pour un montant global de 839 K€ en charges (hors charges indirectes de la FFVoile prévues à hauteur de 146 K€ en 2021) et 865 K€ en produits sous réserve du vote par le BE/CA du budget prévisionnel final.
------------------------------	---

3.4.5 Budget Consolidé

Décision BE-210220-08	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne délégation au Trésorier et au Directeur Général de la FFVoile pour finaliser le budget prévisionnel 2021 à présenter au CA du 05 mars 2021.</p> <p>Ce budget sera soumis au vote du Conseil d'Administration pour vote en Assemblée Générale le 27 mars 2021.</p>
------------------------------	---

3.5 AG FFVoile électorale

3.5.1 Points divers

Information	Le Bureau exécutif de la FFVoile est informé sur divers points liés à l'envoi des convocations ; aux modalités techniques des opérations de votes et des moyens techniques validés par la CSOE ; aux vidéos des candidats au CA de la FFVoile.
--------------------	--

3.5.2 Ordre du jour

Décision BE-210220-09	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'ordre de jour (annexe 1) de l'assemblée générale dématérialisée 2020 qui se déroulera le samedi 27 mars 2021.
------------------------------	---

3.5.3 Avis de la CSOE sur les candidatures au CA pour l'olympiade 2021 – 2024

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du Procès-Verbal de la réunion de la Commission de Surveillances des Opérations électorales Publication électronique du PV sur le site Internet de la FFVoile le 17/02/2021
--------------------	--

3.5.4 Montant de la cotisation 2022 des structures affiliées

Décision BE-210220-10 Vote CA et AG	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le montant de la cotisation 280 € (inchangée) pour l'année 2022 pour l'ensemble des membres affiliés à l'exception des associations de classes qui bénéficient de la gratuité
--	---

3.5.5 Modification des textes statutaires et réglementaires

Décision BE-210220-11 Vote CA et AG	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les modifications statutaires et réglementaires telles que présentées. Ces modifications seront soumises à la validation du Conseil d'administration du 5 mars 2021. Publication électronique des textes modifiés sur le site Internet de la FFVoile le 02 avril 2021
--	---

3.5.6 Rémunération du Président

Décision BE-210220-12	Le Bureau Exécutif de la FFVoile décide de reporter au CA suivant l'AG du 27/03/2021 la décision liée à la rémunération du président de la FFVoile. Il laisse à la future gouvernance le soin de la mettre en place si souhaitée en application de l'article 20 des statuts de la FFVoile.
------------------------------	--

3.6 Point sur les évolutions des modes de travail

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des évolutions possibles des modes de travail.
--------------------	--

3.7 Litige Ligue de Normandie

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé d'un litige avec la ligue de Normandie suite à réception d'une LRAR liée notamment au paiement de la ristourne sur les licences 2019.
--------------------	--

--	--

3.8 Forfait normand

Décision BE-210220-13	Devant le refus de la ligue de Normandie de Voile de prendre en charge partiellement la perte des clubs intégrés au forfait licence Club FFVoile n'ayant pas délivré en 2020 le nombre de licences club prévu dans la convention FFVoile - Ligue de Normandie, le BE décide de modifier sa décision du 06/11/2020 (Décision BE-201106-04) en prenant en charge, sans aucune condition suspensive, 50 % de la perte de ces clubs.
------------------------------	--

3.9 Opération d'aide à la fidélisation à destination des Clubs

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile fait un point d'étape sur l'opération d'aide à la fidélisation à destination des clubs
--------------------	---

3.10 Contrôle de l'honorabilité des dirigeants et encadrants

Information	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé qu'au 16 février 2021, il est possible de mettre en place le contrôle automatique de l'honorabilité de 72,76% des dirigeants et encadrants licenciés en 2021.</p> <p>Afin de rehausser ce taux, plusieurs nouvelles actions ont été entreprises depuis le 16 Janvier 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs communications sur ce sujet ont été réalisées dans la Newsletter Club • Les messages envoyés aux licenciés sur ce sujet ont été modifiés afin de clarifier la démarche dans l'Espace Licencié • Une adresse mail dédiée (honorabilite@ffvoile.fr) a été créée pour répondre aux questions sur le sujet et accompagner les licenciés dans la mise à jour de leur état civil • Un mail consacré uniquement à l'honorabilité a été envoyé aux Président(e)s de Ligue, de Comité Territorial et de Comité Départemental afin de leur apporter de plus amples renseignements sur le sujet • Plusieurs améliorations informatiques ont été réalisées afin de faciliter la transmission d'informations pertinentes sur le lieu de naissance et le nom de naissance • Les différents collaborateurs de la FFVoile ont tous reçu un niveau d'information basique sur cette obligation afin d'être en mesure de répondre aux premières questions. François-Xavier CADEVILLE (Service Juridique) est très fortement mobilisé sur le sujet pour accompagner les dirigeants et encadrants dans leurs démarches et répondre à leurs questions <p>Un nouveau point sera réalisé lors du prochain BE afin de continuer à évaluer l'avancée du dispositif et envisager, en fonction du nombre de réponses manquantes, de nouvelles actions de communication et d'information.</p>
--------------------	--

3.11 Note de cadrage sur le PSF 2021

Décision BE-210220-14	Le BE donne délégation au Responsable Élu PSF et au Directeur Général de la FFVoile pour finaliser la note de cadrage sur le PSF 2021 à présenter pour information au Conseil d'Administration du 05 mars 2021
------------------------------	--

3.12 Représentation FFVoile Organismes Extérieurs - Remplacement suppléant au Conseil National du CoSMoS

Décision BE-210220-15	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide (vote secret) la désignation pour les représentants FFVoile dans les organismes extérieurs : <ul style="list-style-type: none">• CoSMoS- Jean-Michel HERVIEU devient en lieu et place de Jacques CATHELINÉAU, le suppléant de Marie Pierre CHAURAY au sein du Conseil National de CoSMoS
------------------------------	---

3.13 Grandes Epreuves

3.13.1 Championnat d'Europe Windsurfer 2021

Décision BE-210220-16	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par la SN Golfe des Lecques (SNGL) du Championnat d'Europe Windsurfer du 2 au 6 juin 2021.
------------------------------	---

3.13.2 Report du Championnat d'Europe des Europees

Décision BE-210220-17	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le CN Croisette du Championnat d'Europe des Europees du 26 au 30 décembre 2021.
------------------------------	--

3.14 Présentation du projet d'application mobile « homme à la mer »

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du projet d'extension « Homme à la mer », dans le cadre de la l'application Smartphone Espace Personnel au sein du programme transformation digitale de la FFVoile.
--------------------	--

3.15 Boutique Club : planning et organisation de l'appel d'offre pour une prestation élargie

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé du planning et de l'organisation de l'appel d'offre pour une prestation élargie de sous-traitance de la Boutique club
--------------------	--

3.16 Problématique du CDVoile de l'Ain

Décision BE-210220-18 Vote CA	Le Bureau Exécutif de la FFVoile se prononce favorablement pour la mise sous tutelle provisoire du Comité Départemental de Voile de l'Ain par la Ligue de Voile Auvergne Rhône-Alpes.
--	---

3.17 Présentation de l'initiative « Alliance des Sports et Loisirs de Nature

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile se voit présenter l'initiative « Alliance des Sports et Loisirs de Nature ».
--------------------	---

3.18 Affiliation établissement National : UPSWING PROD

Décision BE-210220-19	Le Bureau Exécutif de la FFVoile se prononce favorablement pour l'affiliation de la société UPSWING PROD. L'affiliation sera validée par un vote électronique du CA.
------------------------------	--

4 Département Economique Social et Environnemental

4.1 La Mer est à Vous

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance de l'avancement du projet La Mer est à Vous
--------------------	---

4.2 Structures retenues pour le lancement de la Vague 2

Décision BE-210220-21	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la sélection des onze structures qui participeront au dispositif sur la période 2021 et 2022. Les clubs retenus sont : Brest Bretagne Nautisme, CV Martigues, AN Kourou, YC Toulon, CN Choisy-Le-Roi, Nautivoile Gruissan, Nautisme en Pays Blanc, CS Bas Fort, CN Marin, CN Sarzeau et le YC du Calais. Unanimité mais 2 non-votants : Jean-Claude MERIC ne prend pas part au vote compte tenu du fait que Nautivoile Gruissan est issu de son territoire Henry BACCHINI ne prend pas part au vote en tant qu'administrateur de Brest Bretagne Nautisme
------------------------------	---

5 Département Compétition Performance

5.1 Création Commission/Groupe Résultats de Régate

Décision BE-210220-22	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile officialise la création d'un groupe de travail résultats de régates, transversal au DCP, à la CCA, à l'informatique avec la formation en support en cas de besoin.</p> <p>Ce groupe de travail sera chargé de coordonner, d'animer et de mener des actions dans les 4 domaines identifiés : les commissaires au résultat, la formation, l'assistance et la technique.</p> <p>Il sera composé d'un représentant de chaque secteur : DCP, CCA et informatique, d'experts du logiciel FREG. Ce groupe pourra s'entourer de tout expert de son choix et de référents régionaux et d'utilisateurs (club et commissaire au résultat).</p> <p>Cela permettra aux commissaires aux résultats d'être reconnus par une fonction spécifique, d'être formés et assistés avec des outils optimisés et fiables. Ainsi, dans le cadre de leurs épreuves, les clubs pourront fournir rapidement des résultats validés aux coureurs et à la FFVoile.</p> <p>Le responsable et la composition finale de ce groupe seront présentés à un prochain BE.</p>
------------------------------	--

5.2 Modification du règlement du CF Elite

Décision BE-210220-23 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide le règlement du Championnat de France Elite de Voile Olympique 2021.</p> <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile (après validation du CA) le 07 avril 2021</p>
--	--

5.3 Validation du circuit du CF Elite de Course au Large

Reporté	reporté à un prochain BE
----------------	--------------------------

5.4 Modification du règlement Match Racing – CF Match Racing Open et Espoirs

Décision BE-210220-24 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le règlement du Championnat de France Match Racing Open 2021- L'ajout aux règlements de bassin, donnant pouvoir aux coordonnateurs de bassin d'établir sur invitation tout ou partie de la liste de participants à la finale de bassin <p>Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile (après validation du CA) le 07 avril 2021</p>
--	---

5.5 Unification des ratings dériveurs en une seule liste et évolutions des ratings 2021

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile est informé de l'unification des ratings dériveurs en une seule liste et de l'évolution des ratings en 2021.
--------------------	---

5.6 Modalités de sélection pour la Semaine Olympique Française – Double Mixte Offshore

Décision BE-210220-25	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les modalités de sélection ci-après pour la semaine Olympique Française : Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 25 février 2021.
------------------------------	--

6 Commissions indépendantes / CCA

6.1 Compétitions 2021 bénéficiant d'une participation financière aux frais liés à l'arbitrage

Décision BE-210220-26	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la liste des compétitions 2021 bénéficiant d'une participation financière de la FFVoile aux frais liés à l'arbitrage, liste jointe en annexe à cette proposition de décision. Cette liste sera publiée sur le site internet de la FFVoile, page Arbitrage.
------------------------------	--

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Madame, Monsieur,
Je vous prie de bien vouloir assister par audio conférence à l'assemblée générale de la Fédération Française de Voile qui se tiendra le :

SAMEDI 27 MARS 2021 A 9H30 (Ouverture de la salle virtuelle à 8H30)

(L'Assemblée devrait durer approximativement 5H20 sans la coupure du déjeuner)

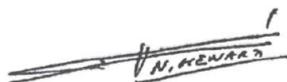
L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2020

- 1- Rapport moral du Président
- 2- Rapport financier 2020
 - présentation des comptes par le Trésorier
 - rapports du Commissaire aux Comptes
 - approbation des comptes de l'exercice clos
 - affectation des résultats
- 3- Budget prévisionnel 2021
- 4- Election du Conseil d'administration et proclamation des résultats des candidats individuels et de la liste arrivée en tête
- 5- Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordonnateur
Simultanément au point 6 – Réunion de la CSOE pour la répartition des sièges
- 6- Proclamation des résultats de l'élection au Conseil d'administration après répartition des sièges (listes)
Pause déjeuner - [le CA nouvellement élu se réunira pour procéder à l'élection du Président et à l'éventuelle désignation du BE].
- 7- Proclamation des résultats du vote du Conseil d'Administration quant à l'élection du Président et du Bureau Exécutif
- 8- Discours du Président de la FFVoile nouvellement élu
- 9- Modifications des Statuts et des Règlements Intérieur et Financier
- 10- Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2022
- 11- Réponses aux questions écrites

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas HENARD
Président de la FFVoile



Annexe 2 : liste des Compétitions 2021 bénéficiant d'une participation financière aux frais liés à l'arbitrage.

Intitulé compétition	PEC	
Antibes Cup Intle Mixte	DP	
Women's Cup	DP	
Championnat de France 470 - Open de la mirabelle	DP	
Championnat de France 505	DP	
Championnat de France Classe 1M	DP	
Championnat de France Croiseurs légers	DTH	
Championnat de France Elite MR Internationaux de France	DP	
Championnat de France Espoirs Extrême Glisse slalom boarder cross & freestyle kiteboard	DTH	
Championnat de France Espoirs Glisse	DTH	
Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage	DTH	
Championnat de France Finn	DP	
Championnat de France Handivalide Double - National hansa	DTH	
Championnat de France Handivalide Solitaire	DTH	
Championnat de France Intersérie Dér/Quil	DTH	
Championnat de France Intersérie catamaran C1-C3	DTH	
Championnat de France Minimes & Espoirs Extrême Glisse Windfoil KITEFOIL FREESTYLE	DTH	
Championnat de France Laser/Internationaux France	DP	
Championnat de France M Racing Espoir	DTH	
Championnat de France M Racing Féminin	DTH	
Championnat de France Match Racing Open	DTH	
Championnat de France Minimes	DTH	
Championnat de France Monotype Hab- GPEN	DTH	
Championnat de France Slalom AFF - Etapes	DP	
Championnat de France Sport Entreprise Hab	DP	
Championnat de France Star	DP	
Championnat de France Vague	DP	
Championnat de France VRC Classe M	DP	
Championnat de France Raceboard - Nationale d'Automne	DP	
Championnat de France Windsurf Longue Distance	DP	
Championnat de France windsurf Windfoil	DT	
CIMA	DP	
Coupe de France Open 570	DP	
Coupe Intle Printemps Optimist	DP	
Coupe Nationale Jeune Catamaran	DP	
Course Croisière Ports Vendéens	DP	
Croisière Bleue	DP	
Eurocat	DP	
ENGIE Kiteboard Tour – 5 étapes	DP	

GP Armistice CF Europe	DP	
GP Armistice Cata - CF HC16	DP	
Tour de France à la voile	DP	
Ligue Nationale de Voile – 2 étapes	DTH	
National J80	DP	
Open de France	DTH	
Raid du duc d'albe	DP	
Régate Catagolfe	DP	
Semaine Internationale de la Rochelle	DP	
Sof Hyères	DT	
Semaine Nautique Internationale	DT	
Spi Ouest - France	DT	
Tour des Ports de La Manche	DP	
Tour du Finistère	DP	

Pour mémoire, les abréviations utilisées dans le tableau ci-dessus :

- DP : frais de déplacement des arbitres pris en charge avec plafond à 380€
- DT : frais de déplacement des arbitres pris en charge en totalité
- DTH : frais de déplacement des arbitres pris en charge en totalité + 30,50 € d'indemnités remboursés à l'organisateur pour les frais d'hébergement